



Lac-Delage, le 16 décembre 2024

Chers citoyens, chères citoyennes,

Au nom du conseil municipal, je vous présente le budget 2025.

À la fin de l'année 2023, nous vous faisons part d'une conjoncture économique particulièrement difficile pour la ville où le taux d'inflation était de plus de 5,6 %, marquée par la hausse majeure des coûts des biens et services et des taux d'intérêt qui avaient presque doublé. Ce contexte avait entraîné un important déficit d'opération de 200 K \$, qui nous a contraint pour 2024 à un exercice budgétaire prudent qui visait à resserrer les dépenses. Le suivi très rigoureux de la direction générale a permis d'équilibrer l'opération budgétaire de l'année qui se termine. C'est toutefois lors de la procédure de contrôle de la comptabilité du printemps dernier que le déficit d'opération réel de 2023 a été comptabilisé, permettant d'adopter en septembre dernier un règlement d'emprunt établi sur cinq ans.

C'est ainsi que le conseil municipal, sur une vision pragmatique et responsable, doit assumer le déficit de 2023, poursuivre ses engagements, tout en assurant l'équilibre budgétaire de la prochaine année. Nous vous présentons donc ce soir, un budget de fonctionnement équilibré, exposant une contribution citoyenne rationnelle et réaliste dans le contexte.

Le budget 2025 totalise 1 800 481 \$ comparativement à 1 577 905 \$ en 2024, soit une augmentation de 14 %. Celle-ci s'explique en grande partie à une nouvelle présentation des frais de transferts et de financement afin de se conformer à certaines règles comptables. Par ailleurs, l'écart budgétaire s'explique par :

- l'augmentation de 12 % \$ au niveau de l'administration générale associée à des réajustements salariaux de quelques employés et à la constitution d'un fond dédié de 15 K\$ pour les élections de novembre prochain ;
- une variation de 6 % ajoutée aux divers taux de taxation visant à couvrir les frais du service incendie qui sont de 160 K\$;
- l'augmentation de l'ordre de 3 % pour l'ensemble des quotes-parts aux divers organismes (MRC, CMQuébec, Sureté du Québec, MRC-service incendie) ;
- l'augmentation des frais de financement, capital et intérêt, associée:
 - au remboursement du déficit de 2023 soit un montant de 45 000 \$ incluant le capital et les intérêts ;
 - au refinancement de la participation de la ville à l'hôtel de ville à la suite d'une réévaluation de la subvention gouvernementale.

Afin d'atteindre les engagements budgétaires, les taux des taxes foncières augmenteront de 10 % pour 2025, voir le tableau ci-dessous.

TAUX DE TAXATION (PAR 100\$ D'ÉVALUATION)										avant ajout incendies	avec ajout incendie	2025	2024
		2024	2025	variation	2025 service incendie	variation	2025 total	variation	Totaux				
Taxe foncière générale	100\$/éval	0,6900	0,7176	4%	0,0414	6%	0,7590 \$	10%	895 367,52 \$	51 656,00 \$	947 023,52 \$	862 564,00 \$	
Taxe terrain vague	100\$/éval	0,8840	0,9194	4%	0,05304	6%	0,9724 \$	10%	4 331,29 \$	249,67 \$	4 580,96 \$	4 489,00 \$	
Foncière non résidentielle	100\$/éval	1,5620	1,6245	4%	0,09372	6%	1,7182 \$	10%	91 012,46 \$	5 249,52 \$	96 261,98 \$	78 471,00 \$	
Service policier	100\$/éval	0,0537	0,0537								70 264,36 \$	70 264,36 \$	
MRC- CMQ	100\$/éval	0,0360	0,0360								47 349,63 \$	47 349,63 \$	
aqueduc & égout	fixe	700,00 \$	700,00 \$								246 750,00 \$	246 750,00 \$	
Vidange fosses sept.	fixe	87,00 \$	120,00 \$								7 920,00 \$	5 742,00 \$	
Cueillette ordures	fixe	245,00 \$	255,00 \$								76 535,00 \$	72 679,00 \$	
Cueillette ordures Refuge	fixe	182,15 \$	119,16 \$								2 859,84 \$	4 372,00 \$	
Mat récu Manoir	fixe	3 023,76 \$	- \$								0,00 \$	3 023,76 \$	
Cueillette ordure E-47	fixe	4 598,40 \$	2 708,64 \$								2 708,64 \$	4 598,40 \$	
911	fixe	2 500,00 \$	3 200,00 \$								3 200,00 \$	2 500,00 \$	
									990 711,27 \$	57 155,19 \$	1 505 453,93 \$	1 402 803,15 \$	

Afin de mieux illustrer la hausse de taxes, une simulation pour une résidence évaluée à 214 000 \$ se traduit par une augmentation de 157 \$ par année, soit 39.31 \$ de plus à chaque versement, voir le tableau ci-dessous pour les autres simulations.

SIMULATIONS						
exemple		2024	2025 avant incendie	avec ajout incendie		PAR VERSEMENTS
résidence	214 000,00 \$	2 615,12 \$	2 683,66 \$	2 772,34 \$	157,22 \$	39,31 \$
	260 000,00 \$	2 993,27 \$	3 083,02 \$	3 191,77 \$	198,50 \$	49,63 \$
	320 000,00 \$	3 457,19 \$	3 556,90 \$	3 690,29 \$	233,10 \$	58,28 \$
2 LOG	429 000,00 \$	5 008,37 \$	5 193,97 \$	5 371,86 \$	363,49 \$	90,87 \$
Non déservi	645 000,00 \$	5 361,85 \$	5 565,29 \$	5 852,36 \$	490,51 \$	122,63 \$
TERRAIN Vacant	123 000,00 \$	1 898,62 \$	1 942,65 \$	2 007,89 \$	109,27 \$	27,32 \$
non résidentiel	427 400,00 \$	127 972,85 \$	126 365,32 \$	129 591,60 \$	1 618,75 \$	404,69 \$

Considérant que plus de 80 % des dépenses sont incompressibles et que la ville a peu de sources de revenus autres que les revenus fonciers, vous comprendrez que cela limite notre marge de manœuvre. Ainsi, divers changements sont prévus à la tarification de certains services et aux collectes de matières résiduelles : diminutions des collectes de bacs bruns, de feuilles et des encombrants sont prévues. À cet égard, les actuels objectifs gouvernementaux en matière de réduction de matières résiduelles auxquels nous sommes déjà confrontés, nous forcerons à chercher des alternatives novatrices qui impliqueront des changements importants à nos pratiques actuelles.

La comptabilisation finale du projet de l'hôtel de ville qui a été complétée au printemps dernier a révélé une légère surestimation des versements de la subvention gouvernementale. Ainsi un ajustement de la participation financière de la ville, étalé sur un terme de trente ans, est ajouté au budget. Malgré tout, les dépenses supplémentaires récurrentes générées pour le nouvel hôtel de ville (assurance, déneigement, électricité, financement) sont d'environ 23 700 \$ / année ; ce qui demeure raisonnable considérant l'ampleur du projet.

Les dépenses de financement sur la dette à long terme représentent 25.3% du budget total.

Pour 2025, seuls les financements pour la vidange des boues des étangs aérés et pour la finalisation du parc en 2025 sont toujours envisagés considérant que la perspective de la baisse des taux d'intérêt se concrétise déjà.

En terminant, nous voulons remercier nos citoyens, citoyennes qui continuent année après année de s'impliquer avec enthousiasme dans divers comités ainsi que pour la réalisation de belles activités communautaires, c'est sincèrement très apprécié. Tant que

vous vous impliquerez avec autant de volonté, le conseil municipal vous apportera tout son soutien et sa reconnaissance.

Je tiens aussi à remercier mes collègues de travail au sein du conseil ainsi que tous les employés de la ville. Le conseil municipal est fier de travailler avec une toute petite équipe extrêmement dévouée et professionnelle.

J'amorce la nouvelle année avec optimisme en vous souhaitant de très joyeuses fêtes à tous, paix, santé et bonheur pour la prochaine année !

Guy Rochette, Maire